

VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 25 septembre 2023

OBJET :

**Convention d'utilisation du gymnase
Emile Gallé entre la ville d'Essey-lès-Nancy
et la Métropole du Grand Nancy**

**Rapporteur : M. ROSSIGNON
Délibération n°13**

EXPOSÉ DES MOTIFS

Par arrêté du 20 juin 2022, le Préfet de Meurthe-et-Moselle a mis fin aux compétences du Syndicat Intercommunautaire Scolaire du 1^{er} Cycle de Nancy (SIS) à compter du 1^{er} juillet 2022. Cet arrêté a dessaisi le SIS de ses compétences, notamment en matière de gestion du gymnase Emile Gallé, au profit de la Métropole du Grand Nancy.

Cet équipement sportif était utilisé par les Établissements Publics Locaux d'Enseignement (EPL) en journée et par les associations locales soir et week-end. Dans le cadre d'une convention signée le 1^{er} décembre 2021 entre le SIS et la ville d'Essey-lès-Nancy, le gymnase Emile Gallé était mis à disposition au profit de la Ville qui en gérait les plannings d'utilisation, le gardiennage sur le temps scolaire ainsi que l'intervention des services techniques pour tout ce qui concernait des travaux de fonctionnement. En contrepartie, le SIS assurait l'ensemble des travaux d'investissement, le remboursement des salaires et charges d'un gardien dans la limite du 5^{ème} échelon du grade d'adjoint technique et le remboursement des travaux de fonctionnement.

Cette convention étant arrivée à échéance au 31 décembre 2022, elle a été prorogée par la Métropole et la Commune jusqu'au 30 juin 2023. Aussi, il convient d'envisager un nouveau partenariat avec la Métropole du Grand Nancy.

En l'occurrence, la Métropole du Grand Nancy propose la convention jointe à la présente reprenant ainsi les modalités d'organisation de l'utilisation du gymnase, notamment la gestion du planning et maintenant les mêmes conditions financières jusqu'à la reprise complète du gardiennage de l'équipement sportif qui se fera progressivement.

PROPOSITIONS

Vu l'avis de la Commission Urbanisme opérationnel et patrimoine élargie à la Commission Transition écologique réunie le 6 septembre 2023, il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- d'approuver la nouvelle convention d'utilisation du gymnase Emile Gallé entre la ville d'Essey-lès-Nancy et la Métropole du Grand Nancy,
- d'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à la signer et tous les documents s'y rapportant.

DÉLIBÉRATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 27 septembre 2023.

Pour extrait

La secrétaire de séance,


Evelyne DEVOUGE

Le Maire,


Michel BREUILLE



VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT-MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2023

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	23
- Nombre de votants :	28
- Convocation du Conseil municipal le :	15 septembre 2023
- Convocation distribuée le :	15 septembre 2023
- Affichage de la liste des délibérations le :	29 septembre 2023
- Affichage du procès-verbal le :	17 novembre 2023

PRÉSENTS

- M. LAURENT, MME CADET, M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN, MME POYDENOT, M. ROSSIGNON, MME BARDOUL, Adjoints.

- MME SCHINDLER, M. BOURGUIGNON, MME BLONDELET, M. KOENIG, M. VOIDIER, MME DROUVILLE, M. HOFFER, MME MALARY, M. GONCALVEZ, M. PERRI, MME CHOPIN-RENAULD, M. KATZ, M. CHEVARDE, M. RIFF, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- M. Pierre BRUNE à M. Hubert ROSSIGNON
- M. Gilles SAPIRSTEIN à M. Pascal LAURENT
- Mme Marie LOZINGUEZ à M. Mallory KOENIG
- Mme Marjorie HOUSSIN à M. Gilles BOURGUIGNON
- Mme Aïcha MENZRI à Mme Isabelle BLONDELET

ABSENT

- M. Kamal EL JAOUHARI

SECRÉTAIRE DE SEANCE

- Mme Évelyne DEVOUGE

Pour extrait

La secrétaire de séance,

Évelyne DEVOUGE



Le Maire,

Michel BREUILLE

